

Laon, le 15 mars 2024,

## INCENDIE DE L'ÉGLISE DE NEUFCHÂTEL-SUR-AISNE : LE DÉPARTEMENT EN SOUTIEN

Le Conseil départemental de l'Aisne prévoit des moyens pour participer à une future reconstruction de l'édifice touché par l'incendie du 14 mars 2024



©SDIS de l'Aisne

Le jeudi 14 mars, un incendie s'est déclaré sur l'église Saint-Paul de Neufchâtel-sur-Aisne, mobilisant 70 pompiers, 30 véhicules de secours.

D'importants moyens de lutte du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aisne ont été déployés avec le renfort de pompiers du SDIS des Ardennes, de la Marne et de l'Oise, spécialisés dans la protection du patrimoine et des œuvres.

Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental de l'Aisne, salue l'action des sapeurs-pompiers et fait part de sa vive émotion face à cet événement exceptionnel détruisant un monument remarquable du patrimoine axonais.

Le Conseil départemental de l'Aisne sera mobilisé pour participer à la reconstruction de cet édifice, grâce au dispositif Aisne Partenariat Investissement (API).